

2022

## Mode d'emploi

### FCE

## Formation initiale duale employé-e de commerce

Volée (2022-2025)



# INTRODUCTION

Ce fascicule a pour objectif de présenter aux apprenti-e-s, aux employeurs et aux parents les principaux éléments concernant la partie école de la formation d'employé-e de commerce voie élargie (FCE).

## RÉFÉRENCES LÉGALES

- Loi fédérale sur la formation professionnelle du 13 décembre 2001 (LFPr)
- Loi vaudoise sur la formation professionnelle du 9 juin 2009 (LVLFPr)
- Règlement sur la loi vaudoise sur la formation professionnelle du 30.06.2010 (RLVLFPr)
- Ordonnance fédérale sur la formation professionnelle initiale d'employé de commerce du 26 septembre 2011

## QUELQUES ÉLÉMENTS À SAVOIR

La formation d'employé-e de commerce est une formation généraliste comprenant les branches suivantes : le français, l'allemand, l'anglais, le sport, l'ICA et l'économie et société.

La branche ICA (bureautique : Word, Excel, PPT, correspondance commerciale, etc.) est étudiée sur 2 ans en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année et fait l'objet d'un examen avancé en fin de 2<sup>ème</sup> année. La note de l'examen ne compte pas dans le calcul de la moyenne de 2<sup>ème</sup> année mais est reportée dans le bulletin final.

La branche économie et société comporte 4 domaines : la gestion d'entreprise, le droit, la comptabilité et l'économie politique étudiés sur 3 ans.

La formation comporte par ailleurs trois branches interdisciplinaires :

- Les CID (compétences interdisciplinaires) : en 1<sup>ère</sup> année
- Les A&R (approfondir et relier) : en 2<sup>ème</sup> année
- Le TA (travail autonome) : en 2<sup>ème</sup> année

Les CID font l'objet d'une note intégrée à la moyenne ICA en 1<sup>ère</sup> année.

La moyenne A&R est composée de 4 notes. Les notes d'A&R ne sont pas intégrées au bulletin de 2<sup>ème</sup> année, mais reportées en 3<sup>ème</sup> année pour figurer dans le bulletin final. Elles apparaissent à titre indicatif dans le bulletin de 2<sup>ème</sup> année. De ce fait, elles ne comptent pas dans le calcul de la moyenne de 2<sup>ème</sup> année.

Dans le bulletin final, la branche « travaux de projet » est composée à 50% par la note du TA et à 50% par la moyenne des notes A&R.

# DOTATION ET EXEMPLE DE GRILLE HORAIRE

Employé-e de commerce profil E				
Branche	Dotation totale	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année
Français	240	80	80	80
Allemand	240	80	80	80
Anglais	240	80	80	80
ICA	200	120	80	
ES économie	520	200	200	120
A&R/TA	120		120	
CID	40	40		
Sports	160	80	80	
<b>Total</b>	<b>1760</b>	<b>680</b>	<b>720</b>	<b>360</b>

Exemple de répartition des horaires d'enseignement en FCE						
	1 <sup>ère</sup> année		2 <sup>ème</sup> année		3 <sup>ème</sup> année	
	Jour 1	Jour 2	Jour 1	Jour 2	Jour 1	
08h15-09h00	FRA	ANG	ANG	ICA	ALL	
09h05-09h50	FRA	ANG	ANG	ICA	ALL	
10h10-10h55	ICA	ICA	A&R	ALL	E&S	
11h00-11h45	ICA	CID	A&R	ALL	E&S	
11h50-12h35			TA		E&S	
13h00-13h45	E&S	E&S		E&S		
13h50-14h35	E&S	E&S	E&S	E&S	ANG	
14h55-15h40	E&S	GYM	E&S	E&S	ANG	
15h45-16h30	ALL	GYM	GYM	FRA	FRA	
16h35-17h20	ALL		GYM	FRA	FRA	

ALL = allemand

ANG = anglais

A&R = approfondir et relier

CID = cours interdisciplinaire

E&S = économie et société

FRA = français

GYM = sport

ICA = information, communication, administration

TA = travail autonome

# CONDITIONS DE PROMOTION PARTIE ÉCOLE AUX SEMESTRES 1, 2 ET 3 (SELON ART 17 ORFO)

## EMPLOYÉ-E DE COMMERCE PROFIL E

Formation scolaire	Branches	Moyenne de branches semestrielle ( <b>MS</b> ) à 0.5	Pondération ( <b>P</b> )
	ICA (dont la note de CID)	MS	1
	Economie et société	MS	2
	Français	MS	1
	Allemand	MS	1
	Anglais	MS	1
	A&R / TA		
Moyenne générale semestrielle (à 0.1)			$\frac{\sum(MSxP)}{6}$

Le semestre est réussi si la moyenne générale semestrielle s'élève au moins à 4.0 et si la somme des écarts négatifs par rapport à la note 4.0 n'est pas supérieure à 1.0 points.

NB : Economie et société est dotée d'un coefficient de deux.

### EN CAS DE RÉSULTATS SUPÉRIEURS AUX ATTENTES

Possibilité de passage en FCM à la fin du 1<sup>er</sup> ou du 2<sup>ème</sup> semestre en cas de moyenne générale égale ou supérieure à 5.0 (note indicative).

### EN CAS D'ÉCHEC AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE (S1), LES OPTIONS SONT :

- Poursuite en voie E semestre 2, avec utilisation d'une conditionnelle (joker)
- Passage en voie B semestre 2 (les notes du semestre 1 sont effacées)
- Réorientation (principalement en cas d'échec dans les 2 branches professionnelles ICA et Economie et société)

### EN CAS D'ÉCHEC AU 2<sup>ÈME</sup> SEMESTRE (S2), LES OPTIONS SONT :

En cas de 1<sup>er</sup> échec :

- Poursuite en voie E 2<sup>ème</sup> année, semestre 3 avec utilisation d'une conditionnelle (joker) si aucune conditionnelle n'a encore été utilisée
- Passage en voie B, 2<sup>ème</sup> année, semestre 3 (les notes des semestres 1 et 2 sont effacées)
- Redoublement en voie E ou en voie B, 1<sup>ère</sup> année, semestre 1
- Réorientation (principalement en cas d'échec dans les 2 branches professionnelles ICA et Economie et société)

En cas de 2<sup>ème</sup> échec :

- Passage en voie B, 2<sup>ème</sup> année, semestre 3 (les notes des semestres 1 et 2 sont effacées)
- Redoublement en voie E ou en voie B, 1<sup>ère</sup> année, semestre 1

---

## EN CAS D'ÉCHEC AU 3<sup>ÈME</sup> SEMESTRE (S3), LES OPTIONS SONT :

En cas de 1<sup>er</sup> échec :

- Poursuite en voie E, 2<sup>ème</sup> année semestre 4 ; si aucune conditionnelle (joker) n'a encore été utilisée
- Passage en voie B, 2<sup>ème</sup> année, semestre 4 (les notes des semestres 1, 2 et 3 sont effacées sauf les notes d'ICA du semestre 3)
- Redoublement en voie E ou en voie B, 1<sup>ère</sup> année, semestre 2

En cas de 2<sup>ème</sup> échec :

- Passage en voie B, 2<sup>ème</sup> année, semestre 4 (les notes des semestres 1, 2 et 3 sont effacées sauf les notes d'ICA du semestre 3)
- Redoublement en voie E ou en voie B, 1<sup>ère</sup> année, semestre 2

Attention : examen final avancé d'ICA en fin de 2<sup>ème</sup> année. Si vous êtes en échec, il ne faut pas vous présenter à l'examen car une fois que l'examen est fait, vous ne pouvez plus repasser ni l'examen ni les notes en cas de redoublement.

---

## 4<sup>ÈME</sup> SEMESTRE ET SUIVANTS :

A partir du 4<sup>ème</sup> semestre (fin de la 2<sup>ème</sup> année), les élèves poursuivent en principe dans leur voie jusqu'à la fin de leur formation.

---

## IMPORTANT :



En cas d'échec au cours de la formation, l'école donne un préavis sur la base des résultats scolaires, mais l'employeur seul prend la décision finale, dans le respect de l'art 17 de l'ORFO. Des résultats insuffisants peuvent être un motif de rupture de contrat de la part de l'employeur.

La décision de promotion conditionnelle doit prendre en compte le fait que dans le bulletin final CFC, les moyennes des notes écoles de tous les semestres sont comptabilisées. En cas de promotion conditionnelle, les moyennes insuffisantes doivent donc être compensées au cours des semestres suivants et/ou lors de l'examen.

Les principales différences entre la voie E et la voie B qui motivent une réorientation sont :

- la présence d'une seule langue étrangère en FCB (allemand ou anglais)
- le niveau d'ICA plus exigeant en voie B et qui compte double
- le niveau d'E&S moins exigeant en voie B, surtout à partir du 3<sup>ème</sup> semestre (S3)  
Cependant, cette branche compte double en FCB également.

# EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE

Les candidats doivent réussir la partie entreprise et la partie école. Les deux parties ne peuvent pas faire l'objet d'une compensation.

## PARTIE ENTREPRISE, PROFIL E

art. 21 et 22 OFPr du 26 septembre 2011, profil E

Formation en entreprise	Branches	Moyenne des notes ( <b>M1</b> ) obtenues durant la formation à 0.5	Examen écrit (E) à 0.5	Examen oral (O) à 0.5	Note de branche ( <b>NB</b> ) à 0.5	Pondération ( <b>P</b> )
	STA (situations de travail et d'apprentissage)	$\frac{\sum(STA) + \sum(UF)}{8}$			<b>M1</b>	2
	UF (Unité de formation)					
	Pratique professionnelle – examen écrit		<b>E</b>		<b>E</b>	1
	Pratique professionnelle – examen oral			<b>O</b>	<b>O</b>	1
Moyenne CFC, partie entreprise (au 0.1) :					$\frac{\sum(NB * P)}{4}$	

La partie entreprise est réussie si la moyenne CFC de la partie entreprise s'élève au moins à 4.0 et si une note de branche au maximum est insuffisante, mais pas inférieure à 3.0

## PARTIE ÉCOLE, PROFIL E

art. 21 et 22 OFPr du 26 septembre 2011, profil E

Formation scolaire	Branches	Notes d'école <b>M1</b> moyenne à 0.5	Examen <b>M2</b> à 0.5	Note de branche ( <b>NB</b> ) à 0.1	Pondération ( <b>P</b> )
	ICA	$(S1+S2+S3+S4)/4$	Ecrit	$(M1+M2)/2$	1
	Economie et société 1 (examen)		Ecrit	<b>M2*</b>	2
	Economie et société 2	$(S1+S2+S3+S4+S5+S6)/6$		<b>M1*</b>	1
	Français	$(S1+S2+S3+S4+S5+S6)/6$	Ecrit 60% Oral 40%	$(M1+M2)/2$	1
	Allemand	$(S1+S2+S3+S4+S5+S6)/6$	Ecrit 70% Oral 30%	$(M1+M2)/2$	1
	Anglais	$(S1+S2+S3+S4+S5+S6)/6$	Ecrit 70% Oral 30%	$(M1+M2)/2$	1
	Travaux de projets		-	$(Moy. A\&R \text{ à } 0.5 + TA)/2$	1
Moyenne CFC, partie école (au 0.1) :				$\frac{\sum(NB * P)}{8}$	

\* Report de la note M1 ou M2 donc à 0.5

La partie école est réussie si la moyenne CFC de la partie école s'élève au moins à 4, si pas plus de 2 notes de branche sont insuffisantes et si la somme des écarts négatifs par rapport à la note 4.0 n'est pas supérieure à 2.0 points. NB : les points négatifs d'Economie et société 1 examen (E&S 1) comptent double. De plus, E&S1 et E&S 2 comptent pour 2 branches.



**IMPORTANT** : en cas d'échec au CFC, seules les notes de branches insuffisantes sont à refaire, les autres étant acquises.